

Bruxelles - [●] octobre 2024 - 22 :15 CET

 Informations réglementées¹

Publication conformément aux exigences de la loi du 2 mai 2007

[●] octobre 2024 - Anheuser-Busch InBev (Euronext : ABI) (NYSE : BUD) (MEXBOL : ANB) (JSE:ANH) ("AB InBev") ("la Société") annonce aujourd'hui que le 2 octobre 2024, conformément à l'article 14, premier alinéa de la Loi du 2 mai 2007, elle a reçu une notification de transparence en vertu des articles 6 et 18 de La loi du 2 mai 2007.

Le 27 septembre 2024, EPS Participations ("EPS P"), filiale 100% d'EPS SA ("EPS"), a transféré des actions de la Société à sa société mère. À la même date, EPS a transféré ces actions à certains de ses actionnaires.² À la suite de ce transfert, la participation d'EPS P est passée de 5,08 % à 3,33 % et a donc franchi à la baisse le seuil de 5 %. Alors que, suite à ce transfert, le pourcentage de droits de vote détenus globalement par AB InBev et les entités parties à la Convention d'Actionnaires 2023 a franchi à la baisse le seuil de 40 %, les participations détenues globalement par les entités et les personnes énumérées dans les tableaux ci-dessous, ainsi que les Actionnaires Restreints soumis à la Convention de vote du 8 octobre 2016, s'élèvent à 53,31 %.

La notification de transparence contient les informations suivantes :

1. Date de la notification : Notification datée du 2 octobre 2024.
2. Motif de la notification : Acquisition ou cession de titres ou de droits de vote.
3. Notification par : Une société mère ou une personne détenant le contrôle ; Des personnes agissant de concert.
4. Personnes soumises à l'obligation de notification :

Nom	Adresse (pour les personnes morales)
M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles	
M. Jorge Paulo Lemann	
M. Carlos Alberto da Veiga Sicupira	
BRC Sàrl de droit luxembourgeois	2 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
EPS SA de droit luxembourgeois	488 Route de Longwy, L-1940 Luxembourg
Stichting Anheuser-Busch InBev de droit néerlandais	760 Amstelveenseweg 760, 1081 JK Amsterdam
Anheuser-Busch InBev SA	1 Grand Place, 1000 Bruxelles
Rayvax Société d'investissements SA	88 Rue Gachard, 1050 Ixelles
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	Cerastraat 1, 4811 Breda, Pays-Bas
Fonds Verhelst SC	1 Brouwerijplein, 3000 Leuven

5. Date de la transaction : 27 septembre 2024
6. Seuil franchi (en %) : 40
7. Dénominateur : 2.019.241.973
8. Détails :

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction	
	# droits de vote	# droits de vote	% de droits de vote

² Les cessionnaires ne sont pas parties à la Convention d'Actionnaires 2023 entre EPS, EPS P, Rayvax Société d'investissements, BRC Sàrl et la Stichting Anheuser-Busch InBev (la "Convention d'Actionnaires 2023").

Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés aux titres	Attachés à des titres	Non liés aux titres
M. Jorge Paulo Lemann	0	0		0,00%	
M. Carlos Alberto da Veiga Sicupira	0	0		0,00%	
M. Max Van Hoegaerden Herrmann Telles	0	0		0,00%	
BRC SàRL de droit luxembourgeois	28.097.078	28.097.078		1,39%	
EPS SA de droit luxembourgeois	99.999	99.999		0,00%	
EPS Participations	133.846.578	67.291.593		3,33%	
Stichting Anheuser-Busch InBev	663.074.832	663.074.832		32,84%	
Anheuser-Busch InBev	34.263.019	42.690.391		2,11%	
Brandbrew	265.894	265.894		0,01%	
Brandbev	172.467	172.467		0,01%	
Ambrew	200.000	200.000		0,01%	
Sous-total	860.019.867	801.892.254		39,71%	
Rayvax Société d'investissements SA	50.000	50.000		0,00%	
Sous-total	50.000	50.000		0,00%	
Stichting Fonds InBev Baillet Latour	0	0		0,00%	
Fonds Baillet Latour	5.485.415	5.485.415		0,27%	
Sous-total	5.485.415	5.485.415		0,27%	
Fonds Verhelst SC	0	0		0,00%	
Fonds Voorzitter Verhelst	6.997.665	6.997.665		0,35%	
Sous-total	6.997.665	6.997.665		0,35%	
	TOTAL	814.425.334	0	40,33%	0,00%

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d' instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% des droits de vote	Règlement
TOTAL					0	0,00%	

TOTAL (A ET B)	# de droits de vote	% des droits de vote
	814.425.334	40,33%

9. Chaîne d'entités contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue :

Action de concert et structure de l'actionnariat d'AB InBev :

1) EPS, EPS Participations, Rayvax Société d'Investissements, BRC et Stichting Anheuser-Busch InBev sont liés par une convention d'actionnaires organisant le contrôle conjoint par EPS, EPS Participations et BRC de la Stichting Anheuser-Busch InBev et établissant une action de concert avec Rayvax Société d'Investissements.

2) Anheuser-Busch InBev et ses filiales Brandbrew, Ambrew et Brandbev sont contrôlées par la Stichting Anheuser-Busch InBev, elle-même contrôlée conjointement par EPS, EPS Participations et BRC.

3) Le Fonds InBev Baillet Latour et le Fonds Voorzitter Verhelst ont également conclu une action de concert avec Stichting Anheuser-Busch InBev. Le Fonds Baillet Latour est contrôlé par la fondation de droit néerlandais Fonds InBev Baillet Latour. Le Fonds Voorzitter Verhelst est contrôlé par la société coopérative Fonds Verhelst.

4) Rayvax Société d'Investissements ne fait l'objet d'aucun contrôle.

5) EPS Participations est détenue intégralement par EPS, qui, pour sa part, ne fait l'objet d'aucun contrôle.

6) Le contrôle ultime de BRC est détenu conjointement par Messieurs Jorge Paulo Lemann, Carlos Alberto da Veiga Sicupira et Max Van Hoegaerden Herrmann Telles.

10. Informations complémentaires : Le 27 septembre 2024, EPS Participations, une filiale à 100% d'EPS, a transféré 35.297.057 actions de la Société à sa maison-mère, qui a transféré le même jour ces actions à certains de ses actionnaires (les "Cessionnaires"). Suite à ce transfert, la participation d'EPS P est passée de 5,08% à 3,33%. Les Cessionnaires ne sont pas parties au pacte d'actionnaires visé au point 9 ci-dessus, de sorte qu'à la suite de ces opérations, le seuil de participation des parties liées par la convention d'actionnaires est passé sous le seuil de 40%.

Le pourcentage de droits de vote détenus au total par les entités et les personnes énumérées dans les tableaux ci-dessus, ainsi que par les Actionnaires Restreints soumis à l'accord de vote du 8 octobre 2016, est de 53,31 %.

Les notifications de participations importantes à effectuer conformément à la loi du 2 mai 2007 ou aux statuts d'AB InBev doivent être envoyées à jan.vandermeersch@ab-inbev.com.

Ce communiqué de presse peut être consulté sur le site web d'AB InBev via ce lien www.ab-inbev.com.

À propos d'AB InBev

Anheuser-Busch InBev (AB InBev) est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). En tant qu'entreprise, nous rêvons en grand pour créer un avenir avec plus de célébrations. Nous cherchons toujours à concevoir de nouvelles manières de profiter pleinement des moments de la vie, de faire progresser notre secteur et d'avoir un impact significatif dans le monde. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona®, Stella Artois® et Michelob Ultra® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden® et Leffe® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antartica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 155 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2023, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 59.4 milliards d'USD (hors joint-ventures et entités associé).

Contacts Anheuser-Busch InBev

Investisseurs**Shaun Fullalove**E-mail : shaun.fullalove@ab-inbev.com**Ekaterina Baillie**E-mail : ekaterina.baillie@ab-inbev.com**Cyrus Nentin**E-mail : cyrus.nentin@ab-inbev.com**Médias****Media Relations**E-mail : media.relations@ab-inbev.com